



Merci de nous avoir sollicite.es.

Tout d'abord, pour SUD éducation il est important de ne pas hiérarchiser les langues, pour ce faire, il nous semble plus approprié de parler de langues « dites » régionales et non de langues régionales. L'école de la république s'est bâtie sur l'unilinguisme de l'État français colonial considérant les langues locales inférieures à la langue française ainsi qu'une menace à la nation française. Les langues portent une importance stratégique, elles sont un enjeu politique.

Pourtant, les avantages du plurilinguisme sur les mécanismes d'apprentissage sont largement prouvés et nombreux ainsi que la diversité culturelle est un enrichissement pour l'ensemble des élèves.

Les syndicats SUD éducation dans les départements concernés, ont défendu dans des cadres unitaires, le respect de la circulaire n°2017-072 du 12-04-2017 et exigé des moyens nécessaires pour sa mise en place. Car, le ministère ne cesse de supprimer des postes aggravant les inégalités scolaires et sociales et conduisant à augmenter le nombre d'élèves par classe au détriment de la qualité de l'enseignement.

SUD éducation dénonce la prédominance de l'anglais, notamment dans l'ESR, qui renforce la logique de marché au sein du service public d'éducation et contribue à l'appauvrir. D'autre part, l'imposition de l'anglais en tant que langue prioritaire est à l'opposé du plurilinguisme comme moyen d'une compréhension interculturelle entre les peuples que nous défendons.

SUD éducation exige sans relâche les créations de postes nécessaires dans le premier et second degré, par le biais du recours aux listes complémentaires, de la titularisation à temps plein des contractuel-le-s, de l'ouverture de concours exceptionnels et une augmentation significative de postes au concours.

SUD éducation dénonce l'hypocrisie de l'Éducation nationale, car comme pour l'application de l'article L.312.11.2 du Code de l'Éducation, dans les textes il y a bien obligation de scolarisation des enfants étrangers sur le territoire français, en réalité les moyens alloués pour ces élèves se réduisent depuis 2012 et sont insuffisants. Il nous semble important de faire le lien entre la défense des langues locales et la prise en compte des élèves dont leur langue première n'est pas forcément le français.

Par ailleurs, SUD éducation s'inscrit dans la campagne internationale de soutien à la [Journée internationale de la langue maternelle qui est](#) célébrée chaque année le 21 février contre l'hégémonie linguistique, campagne menée par le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites, dont SUD éducation est membre.

Solidairement,

Nara Cladera (co-secrétaire fédérale)